

Objective : 10. Informer les employés de leurs droits et devoirs en matière de langues officielles.
 Objectif

Comments
 Commentaires

representing the principal
 the Department in the area of
 uages will be worked out
 revision of the administrative
 ee Goal 11.1, p. 32).

1, 9.2, 9.3, 11.1, p. 29,32).

No. N ^o	Goals Buts	1979-80		Action Suite prévue	Control Dates	Comments Commentaires
		Results Projectés	Résultats Réalisés			
10.6	Préparer et diffuser un fascicule expliquant les droits et devoirs des employés.	X		M	V: 1982-1983	Un abrégé, présentant les principales lignes directrices du Ministère en matière de langues officielles sera élaboré suite à la révision des pratiques administratives (voir But 11.1, p. 32).
10.7	Diffuser les nouvelles lignes directrices et les pratiques administratives.	X	X	M	V: 1982-1983	(voir Buts 9.1, 9.2, 9.,3, 11.1, p. 29,32).

(1) Goal will be: (M) Maintained (R) Revised (E) Eliminated
 But sera: (M) Maintenu (R) Révisé (E) Éliminé

(2) Dates of: (M) Monitoring (A) Auditing
 Dates de: (S) Surveillance (V) Vérification